

CAHIER DES CHARGES APPEL A CANDIDATURES

Recueil d'initiatives « A la découverte de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes »

Contexte	1
Présentation du recueil	1
Public ciblé par l'appel à candidatures.....	2
Critères de sélection.....	2
Comité de sélection.....	2
Modalités de candidature	3
Contact	3

CONTEXTE

Dans le cadre du [Réseau ECLAIRA](#) et avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le [CIRIDD](#)* publiera en décembre 2019 un recueil de 60 initiatives d'économie circulaire. Un appel à candidatures est lancé pour recenser ces initiatives.

PRESENTATION DU RECUEIL

- **Objectif**

Le recueil vise à valoriser 60 initiatives exemplaires et innovantes mises en œuvre en Région Auvergne-Rhône-Alpes, à montrer la diversité des projets et à inspirer d'autres acteurs du territoire. Ce recueil fait également le lien avec le réseau régional de l'économie circulaire ECLAIRA (eclaira.org) pour donner envie aux lecteurs de rejoindre le Réseau et de découvrir d'autres initiatives.

- **Contenu**

Titre : A la découverte de l'Economie Circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Sous-titre : 60 initiatives innovantes du territoire

2^e de couverture – page 3 : Introduction, édito, cartographie et sommaire

Pages suivantes : Chaque page est dédiée à une initiative. Les initiatives sont classées par pilier de l'économie circulaire telle que définie par l'ADEME. Elles apparaissent dans l'ordre suivant : Approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage.

- **Public cible et mode de distribution**

Le recueil s'adresse aux différents acteurs intéressés et concernés par la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire, et particulièrement à un public professionnel : acteurs économiques, élus et agents des collectivités, acteurs associatifs,...

Le recueil sera diffusé dans sa version papier lors d'évènements régionaux sur l'économie circulaire et en version numérique sur eclaira.org.

PUBLIC CIBLÉ PAR L'APPEL A CANDIDATURES

Cet appel à candidatures s'adresse aux entreprises, territoires, associations ou toutes autres structures de la région portant des initiatives d'économie circulaire : un produit, un service, une démarche territoriale, un procédé...

Les initiatives devront être opérationnelles et s'inscrire dans l'un des sept piliers de l'économie circulaire telle que [définie par l'ADEME](#).

Chaque structure ne peut déposer qu'une seule candidature. Si une structure porte plusieurs initiatives d'économie circulaire simultanément, elle ne peut en soumettre qu'une via le formulaire.

Les initiatives déjà référencées sur ECLAIRA ou mises à l'honneur lors de publications précédentes (Recueil cartographique des initiatives en économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016, Livret des projets Lauréats en 2018) sont éligibles.

Les piliers de l'économie circulaire sont les suivants : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage.

Les lauréats de l'appel à candidatures bénéficieront de la valorisation suivante : une page dans le recueil « A la découverte de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes ».

CRITERES DE SELECTION

La sélection des initiatives portera sur :

- L'inscription du projet dans l'économie circulaire (sobriété, efficacité et circularité dans l'utilisation des ressources, ancrage territorial)
- Les impacts de l'initiative sur les ressources
- Les autres impacts en termes de développement durable (impact environnemental et social) et de coopération
- L'impact économique (nombre d'emplois créés, économie réalisées / coûts évités, nouveaux clients, bénéfiques...)
- Le potentiel du projet à être reproduit
- L'aspect innovant (innovation technologique, scientifique, organisationnelle, sociale, ...)

Par ailleurs, le comité de sélection s'attachera à sélectionner des initiatives représentatives des différents territoires composant la Région et de la diversité des enjeux de l'économie circulaire.

COMITE DE SELECTION

Un comité de sélection sera réuni pour choisir les 60 initiatives figurant dans le recueil. Il appuiera son jugement sur les critères de sélection mentionnés ci-dessus. Le comité de sélection sera composé de :

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- L'ADEME
- Le CIRIDD
- L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- La CCI Régionale

MODALITES DE CANDIDATURE

Deux étapes pour candidater

- 1) Pour candidater, les porteurs d'initiatives sont invités à remplir le formulaire en ligne suivant <https://forms.gle/ToSyRbaoeMwfpbLn6>
- 2) Pour compléter leur candidature, les candidats doivent déposer un fichier au format ZIP contenant un **logo** de la structure porteuse de l'initiative et **quelques illustrations** du projet (photos, visuels) : <https://cloud.ciridd.org/index.php/s/mJtDgKGroGzKzFj>
 - ✓ Les images déposées doivent être **de bonne qualité**.
 - ✓ Le nom du fichier doit indiquer le nom complet de l'initiative.
 - ✓ Une fois déposé, le nom du document apparaît en bas de page sous la mention « Fichiers téléversés ». En fonction du poids du fichier, le téléversement peut prendre un peu de temps.

Utilisation des données

Certaines réponses au formulaire seront utilisées en tant que telles pour constituer le contenu du recueil, nous vous invitons donc à y porter une attention particulière en rédigeant votre candidature.

D'autres données vous sont demandées uniquement pour pouvoir départager les initiatives. Elles resteront strictement confidentielles.

Les différentes parties du formulaire vous permettent d'identifier les questions dont les réponses seront publiées et les questions dont les réponses resteront confidentielles.

Les données renseignées dans le formulaire pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.

Date limite de dépôt : Les candidatures doivent être déposées entre le mardi 3 septembre 2019 et le vendredi 27 septembre 2019 à 18 h.

Sélection des lauréats : semaine 41

Réponse aux candidatures : à partir de la semaine 42

CONTACT

Audrey Forot – audrey.forot@ciridd.org – 04 77 92 23 40